

Frais bancaires : le coût prohibitif des transferts de LEP

Proposition de décryptage de Maxime Chipoy, président de MoneyVox

Depuis 3 ans, le Livret d'épargne populaire (LEP) a connu un énorme regain d'intérêt auprès des Français qui ont redécouvert les vertus de ce placement. Le LEP, destiné aux ménages modestes, se distingue notamment par la possibilité de transférer son compte lors d'un changement de banque contrairement au Livret A et au LDDS. Néanmoins, de nombreuses banques facturent, jusqu'à 160 euros, cette opération. Un montant plutôt cher pour une opération qui n'est pas obligatoire.

« Le Livret d'épargne populaire est depuis quelques années le produit le plus favorisé par Bercy : son plafond est passé de 7 700 € à 10 000 € au 1^{er} octobre dernier, et son taux est soutenu par les pouvoirs publics. Les banques ont bien compris le message, et comptent elles-aussi en profiter ! », déclare **Maxime Chipoy, président de MoneyVox.**

« Sur 112 banques françaises commercialisant le LEP, 45 facturent aujourd'hui son transfert, en moyenne 106,20 €. Elles n'étaient que 29 avant 2022. Notre crainte est de voir le mouvement se généraliser avec l'augmentation du nombre de détenteurs de LEP (+30% en 2023). Et, comme souvent, les différences de tarifs sont importantes : entre 55 € et 160 € pour la même opération », ajoute le **président de MoneyVox.**

Cette opération peut tout de même s'avérer intéressante puisqu'elle permet de transférer l'intégralité du solde, y compris la partie qui dépasse le plafond de versement.

« L'intérêt de transférer un LEP, c'est, pour les 47% des LEP qui dépassent l'encours, de conserver ce dépassement, qui permet d'accentuer les intérêts grâce à la capitalisation », conclut **Maxime Chipoy.**

Dans le cadre de vos sujets à venir, notre porte-parole Maxime Chipoy, est à votre disposition pour apporter un décryptage et répondre à toutes vos questions :

- Quels sont les avantages et les inconvénients du Livret d'épargne populaire ?
- A quel public s'adresse ce produit d'épargne ?
- Le prix du transfert du LEP est-il justifié ?
- Comment transférer ses produits bancaires dans une autre banque ?
- Etc.

Pour plus d'informations :

Agence 3icom
Lise Moreau

06 73 41 08 67
lise@agence3icom.fr

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.